

Revue notre librairie
Numéro spécial littérature mauricienne juillet-septembre 1993
L'île Maurice et ses langues: un paysage revu et corrigé
Vinesh Y. HOOKOOMSING

L'accession de Maurice au statut de République en 1992 a nécessité quelques retouches à la constitution du pays. Par exemple, le « Gouverneur-Général » est devenu le « Président » et le « Parlement » a été remplacé par l'«Assemblée Nationale ». Toutefois la jeune république mauricienne n'a pas jugé utile ni nécessaire d'en faire plus.

Ainsi n'a-t-elle pas touché au statut -ou plutôt à l'absence de statut - de ses langues. La langue officielle de l'Assemblée Nationale reste l'anglais, bien qu'il soit permis de prendre la parole à ses sessions en français. Le paysage des langues à Maurice n'est pourtant pas actuellement tout à fait le même que celui de 1968, année de l'indépendance du pays. Il s'est produit des évolutions assez sensibles dans les tableaux qui le composent, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le recensement de la population. Le renouvellement à intervalles réguliers des statistiques démographiques et linguistiques du pays permet en effet de suivre l'évolution du paysage linguistique mauricien depuis 1930, date à partir de laquelle sont disponibles les statistiques relatives aux langues.

Un paysage qui change

Il est d'usage de manier avec une certaine précaution les statistiques obtenues à travers l'exercice du recensement. Leur signification, on le sait, réside non pas dans les chiffres absolus, mais dans les tendances qu'elles indiquent. C'est ce qui ressort d'ailleurs des données fournies par le dernier recensement, celui de 1990, données qui sont encore largement inédites. En sus des catégories habituelles - langues des ancêtres, langues du foyer - on y retrouve celle des langues « lues-écrites », ce qui a l'air d'une innovation. En réalité, il s'agit d'une catégorie ré-introduite après 40 ans. Les dernières statistiques disponibles concernant l'alphabétisation remontent en effet à 1952. L'autre fait notable concerne la reconnaissance du bilinguisme ancestral. La note explicative contenue dans le formulaire précise:

« Si la langue des ancêtres paternels est différente de celle des ancêtres maternels, inscrivez les deux »

Si, au départ, seule la langue des ancêtres était concernée, il apparaît qu'en cours de route le critère de bilinguisme a été étendu à la langue du foyer, car les données recueillies contiennent aussi d'intéressantes indications sur le bilinguisme courant.

Mais la nouveauté la plus spectaculaire du recensement de 1990 est sans conteste le décompte, jusqu'au plus petit village ou arrondissement urbain, des

données linguistiques recueillies. Il est désormais possible de cartographier les langues de Maurice et de comparer leur relative étendue selon qu'elles sont langues courantes, langues ancestrales ou langues lues-écrites.

Langues courantes: le créole et le bhojpuri

Au point de vue démographique, ces deux langues occupent plus des quatre-cinquièmes de l'espace « langues courantes». Elles totalisent 868 416 locuteurs, soit 85 %, qui se répartissent ainsi:

1990 <i>Langues courantes</i>			
Population	urbaine	rurale	totale
	14 242	608 214	1 022 456
Créole	307 498	310 728	618 226 (60.5 %)
Bhojpuri	18 544	183 072	201 616 (19.7 %)
Créole et Bhojpuri	12 658	35 906	48 574 (4.7 %)

En outre, ces deux langues se combinent chacune avec d'autres langues et s'affirment comme partenaires incontournables de tout bilinguisme courant. Celui-ci apparaît encore comme un phénomène marginal, car le recensement s'intéresse en premier lieu aux langues individuelles. Ce n'est donc pas le taux de bilinguisme courant qui importe, mais les choix de langues. Le créole est ainsi présent dans tous les couples. Le tableau qui en ressort est clair et net en ce qui concerne la situation de cette langue:

- Elle est omniprésente. Sa distribution géographique ville-campagne est à peu près équilibrée en nombre absolu, mais en termes de proportion elle est la langue des trois-quarts de la population urbaine et d'un peu plus de la moitié de celle de la campagne.

- Elle est la seule langue à se combiner avec pratiquement toutes les autres langues reconnues dans le contexte mauricien. Certaines tendances attendues se dégagent néanmoins : les combinaisons créole-français et créole-chinois appartiennent plutôt aux régions urbaines. En revanche, le couple créole-bhojpuri, bien que numériquement non-négligeable, est largement rural. La présence d'une langue indienne semble ainsi impliquer un rattachement au monde rural, ce que confirment les divers couples bhojpuri + langues indiennes standart (L.I.S.).

- Le bhojpuri, seul ou en combinaison, est frappé du sceau rural. Ce trait, observé depuis longtemps, est confirmé par les statistiques détaillées fournies pour la première fois sur une base régionale. Cantonné à la campagne, il doit, de plus, partager son espace restreint avec le créole.

Autre constat : parmi les langues courantes individuelles - autres que le créole et le bhojpuri qui se partagent le peu de locuteurs restants, seul le français émerge, même s'il est, avec 34 343 (3.4 %) locuteurs, en légère régression par rapport au recensement de 1983.

L'anglais, avec 2 232 locuteurs, ne représente que 0.2 alors que les langues chinoises comptent seulement 3 652 locuteurs (0.4 %).

Enfin, la distinction ville-campagne oppose clairement d'un côté le français, l'anglais et les langues chinoises qui appartiennent plutôt à la zone urbaine, et de l'autre, les langues indiennes concentrées dans les zones rurales.

Langues ancestrales: un tableau recomposé

A première vue, on retrouve à nouveau une dominante créole-bhojpuri, avec la différence que cette fois-ci c'est plutôt le bhojpuri qui est mis en relief. Il passe en effet de 19.7 comme langue courante à 33.6 comme langue ancestrale, alors qu'à l'inverse le créole subit une forte chute en tombant de 60.5 à 33.8. Pour comprendre la signification de ce renversement, il faut se rappeler que la catégorie « langue ancestrale » sert d'abord à définir l'appartenance à un « groupe linguistique » et remplit de ce fait une fonction essentiellement identitaire. La tendance contraire notée dans le cas du créole n'a donc rien de surprenant. Elle affecte aussi le français et l'anglais, qui forment avec le créole le trio des « langues supra-communautaires » (Stein 1982). Inversement, la progression du bhojpuri, de même que celle des autres langues indiennes et chinoises, correspond davantage à leur fonction de « langues communautaires ».

Nous avons regroupé les principales combinaisons recensées, dans la catégorie «bilinguisme». Celle-ci paraît plus ou moins équilibrée, bien qu'elle suive la tendance des langues « supra-communautaires» en raison sans doute de la forte présence du créole dans les diverses combinaisons de bilinguisme courant. Mais ce qui retient l'attention, c'est l'émergence du créole comme dénominateur commun des principales combinaisons de bilinguisme ancestral. On attendait plutôt le bhojpuri. Celui-ci est effectivement présent aux côtés du hindi (32917 réponses). Mais il atteint un score supérieur en se combinant avec le créole (34 356 réponses). Le couple ancestral créole-ourdou obtient 10 116 réponses, contre 3 553 au couple bhojpuri ourdou.

Dans le cas du tamoul, du télégou et du marathi (L.I.S.), les combinaisons avec le créole atteignent en combiné 8 232 réponses, alors que celles avec le bhojpuri se situent dans la très modeste fourchette de 300 à 500 réponses, pour chacune de ces L.I.S. (total réponses: 1366). Par ailleurs, la dynamique déjà notée en faveur du créole se manifeste ici aussi et de manière particulièrement frappante : toutes les combinaisons avec le créole progressent, alors que celles avec le bhojpuri régressent, en passant du bilinguisme ancestral au bilinguisme courant.

De toute évidence, le paysage des langues ancestrales a connu d'importants changements depuis l'indépendance. Nous en résumerons les plus significatifs en nous référant aux recensements de 1972 et de 1983 :

1990	Langues courantes	Langues ancestrales
Anglais	(0.2 %)	(0.1 %)
Français	(3.4 %)	(2.2 %)
Créole	(60.5 %)	(33.8 %)
Bhojpuri	(19.7 %)	(33.6 %)
Hindi	(1.3 %)	(3.7 %)
Ourdou	(0.7 %)	(4.4 %)
Arabe	-	(0.2 %)
Autres L.I.S.*	(2.2 %)	(8.7 %)
Langues chinoises	(0.4 %)	(1.7 %)
Bilinguisme	(11 %)	(10.9 %)

* Langues indiennes standard

Le couple hindi-bhojpuri

Le terrain identitaire occupé intégralement par le hindi en 1972 - à l'époque, le bhojpuri n'existait pas pour le recensement – appartient désormais au bhojpuri dans sa quasi-totalité, après un partage plus ou moins équilibré en 1983. Ainsi donc, longtemps occulté par le hindi, langue de prestige, le bhojpuri s'affirme comme la langue ancestrale des Mauriciens d'origine indienne.

	<i>Bilinguisme courant</i>	<i>Bilinguisme ancestral</i>
Créole + Bhojpuri	48 574	34 356
Créole + Hindi	3 426	2 281
Créole + Ourdou	10 116	6 478
Créole + autres L.I.S.	8 888	8 232
Bhojpuri + Hindi	20 976	32 917
Bhojpuri + Ourdou	603	3 553
Bhojpuri + autres L.I.S.	351	1 366

Le couple ourdou-arabe

L'autre revirement spectaculaire se traduit par l'élimination quasi-totale de l'arabe, qui avait effectué une soudaine et fulgurante apparition en 1983. La disparition de l'arabe soulève une interrogation fondamentale, qui porte sur la fonction identitaire de la langue ancestrale. S'il est possible d'établir une corrélation entre l'hindouisme et les langues indiennes ancestrales, entre le christianisme et le couple créole-français en tant que langues ancestrales, en revanche, dans le cas de l'islam, la corrélation avec la ou les langue(s) ancestrale(s) correspondante(s) ne tient plus.

En effet, la population musulmane s'élève en 1990 à 171 863, alors que l'ourdou et l'arabe comme langues ancestrales ne représentent que 45274 et 1686 respectivement. En y ajoutant les chiffres obtenus par des combinaisons créole et ourdou, bhojpuri et ourdou et d'autres langues mineures susceptibles de servir de référence à l'islam à Maurice, on n'atteint pas le chiffre de 60000. On doit par conséquent conclure que, pour plus de 110 000 Mauriciens musulmans, le concept de langue ancestrale, tel qu'il est traditionnellement compris, n'a plus de pertinence: en d'autres mots, il ne fonctionne plus comme marqueur d'identité. Déjà présent en 1972, ce phénomène s'était atténué en 1983, grâce à l'irruption soudaine et conjoncturelle de l'arabe. Son ampleur conduit à une réflexion sur l'autre fait nouveau apparu lors du dernier recensement: il s'agit du bilinguisme ancestral.

En effet, pour la première fois dans les annales du recensement à Maurice, la possibilité était offerte d'inclure deux langues ancestrales. Le taux de bilinguisme ancestral n'est pas élevé - ce qui est tout à fait normal mais, au-delà des chiffres, il représente une relativisation des rapports longtemps entretenus entre langue et ethnicité.

Langues lues et écrites: le rôle de l'école

Après 40 ans d'interruption -les dernières statistiques ayant trait aux compétences de lecture-écriture remontent à 1952 - le recensement de 1990 réintroduit la catégorie « langues lues et écrites». Les compétences visées sont définies en termes de capacité « de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple de faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

Langues essentiellement orales, le créole et le bhojpuri, ailleurs si présents, n'occupent guère ici que 4.5 de l'espace lecture-écriture. Cela n'étonne guère, car ces deux langues sont exclues de l'école, principal sinon unique lieu d'acquisition de la compétence de lecture-écriture. Les langues orientales - indiennes et chinoises - ne sont guère mieux loties à première vue: en tant que catégorie indépendante, elles traduisent une compétence traditionnelle acquise au foyer ou à travers des instances communautaires.

Le déclin des langues orientales acquises par le biais traditionnel et la prépondérance des langues européennes - c'est-à-dire l'anglais et le français -, seules ou en combinaison avec les langues orientales, soulignent en fait le rôle indispensable de l'école dans le processus d'acquisition des langues à Maurice. Les chiffres du recensement de 1990 confirment de manière éclatante le passage déjà noté par Stein (1982) d'un multilinguisme naturel dominé par les langues orientales à un multilinguisme acquis par apprentissage formel et dominé par les langues européennes.

Toutefois, la réussite de l'école mauricienne dans ce domaine n'arrive pas à masquer un taux d'analphabétisme approchant les 20 %. Elle souligne aussi, par

ailleurs, l'écart flagrant qui sépare la ville et la campagne en termes d'analphabétisme. La distinction urbaine-rurale est aussi évidente dans l'opposition langues européennes-langues orientales. La corrélation déjà notée entre celles-ci et le monde rural se confirme à nouveau.

<i>1990 : Langues lues et écrites</i>			
Population (+ 12 ans)	Urbaine 322 986	Rurale 426 077	Totale 785 063
Créole	13 519	15 113	28 632 (3.6 %)
Bhojpuri	562	2 376	2 938 (0.4 %)
Créole et bhojpuri	859	3 279	4 138 (0.5 %)
Langues orientales (indiennes et chinoises)	810	16 447	24 257 (3.1 %)
Langues européennes	211 437	197 959	409 396 (52.1 %)
Langues européennes et orientales	48 956	120 767	169 723 (21.6 %)
Aucune	39 293	105 469	144 762 (18.4 %)

Langues de communication et langues identitaires

En définitive, la superposition des trois tableaux présentés au cours de cette étude révèle que la complexité du paysage linguistique mauricien est toute relative. Ainsi, pour faire contre-poids à l'importance du créole en tant que langue du foyer et de communication courante, le bhojpuri et les langues orientales font valoir leur rôle indispensable de langues identitaires. Très peu présents sur ces deux plans, le français et l'anglais se rattrapent néanmoins en s'affirmant comme les principales langues de l'écrit, acquises à travers l'école et, par conséquent, comme celles dont la maîtrise ouvre l'accès à la connaissance et à la promotion. Il ressort aussi que la dynamique observée en comparant les données des trois recensements de la période post-indépendance laisse clairement apparaître que l'usage tend vers le créole, que l'école tend vers l'anglais et le français, et que la tradition, confrontée comme partout ailleurs aux rudes exigences du développement, a du mal à assurer la fonction identitaire des langues orientales. Celles-ci doivent désormais compter sur l'école moderne pour maintenir leur survie.

Vinesh HOOKOOMSING
Université de Maurice